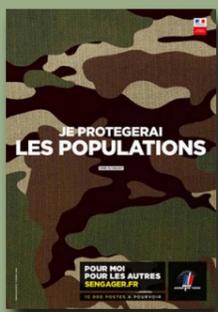


LETTRE D'INFORMATION

du chef d'état-major de l'armée de Terre (destinée aux associations)

N°21 Avril 2013

*Liens utiles:
Accédez directement aux
sites internet de référence*



Recrutement de l'armée de Terre



Terre Info Magazine



Etat-major des armées

Inflexions
civils et militaires : pouvoir dire

You Tube

Dailymotion

Retrouvez les vidéos
de l'armée de Terre sur
internet.



Chers amis,

nous vivons un début d'année 2013 riche et intense entre l'élaboration du prochain Livre Blanc, les premières discussions sur la future loi de programmation militaire (LPM) et une opération au Mali dont le succès repose pour une bonne part sur

l'efficacité remarquable de nos unités terrestres.

Les grandes lignes de l'opération SERVAL vous sont présentées dans cette lettre. Au-delà de ces données globales, je tiens ici à saluer la mémoire de nos cinq frères d'armes tombés au combat. Excellent révélateur du haut niveau de professionnalisme de nos soldats, cette opération met à nouveau en exergue la qualité de la préparation opérationnelle de nos unités et leur capacité d'adaptation à un nouveau théâtre et de nouveaux modes d'action.

Concernant les travaux du Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale, vous comprendrez que dans l'attente de leur publication je sois astreint à une certaine prudence. Cependant ceux-ci devraient réaffirmer les priorités stratégiques de la France et surtout confirmer la pérennité des déséquilibres et des menaces mis en lumière en 2008. Il apparaît en effet que s'il y avait rupture, elle serait davantage liée au contexte économique et financier qu'à l'environnement stratégique.

N'offrant pas de perspective claire, cette rupture risquerait de nous conduire vers l'obligation d'adapter aux seuls objectifs budgétaires de court terme, un outil de combat qui vient de se réformer profondément entre 2008 et 2013 et qui a en même temps prouvé toute sa pertinence et son efficacité lors des opérations récentes en Afghanistan ou au Mali.

Mon analyse de chef d'état-major de l'armée de Terre est que, face à une crise économique sans précédent

et particulièrement difficile en Europe, il est essentiel de préserver le format général et la cohérence de l'ensemble de l'armée de Terre et de ne pas sacrifier des structures et des organisations éprouvées aux tentations du court terme. D'autant que l'expérience montre que toute capacité abandonnée est définitivement perdue.

L'armée de Terre joue un rôle central dans le succès des opérations. Nos dirigeants ne pourront se passer de l'engagement de troupes au sol, en quantité et dans la durée, dès lors qu'il s'agira de marquer la détermination politique de la France, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations-Unies et acteur volontariste au sein de l'OTAN et de l'Europe de la défense.

Voilà pour moi tout l'enjeu des travaux à venir de la LPM qui doit être votée à l'automne 2013.

Vous trouverez également dans cette lettre plusieurs articles rappelant la sensibilité de l'armée de Terre au facteur humain au travers du lancement de la campagne de recrutement initiée en début d'année et du cinquantième de l'Ecole nationale des sous-officiers d'active. Vous découvrirez également de quelle manière nous essayons d'offrir à nos blessés de nouvelles possibilités de réinsertion dans nos unités. Enfin, en cette année de cinquantième du traité de l'Elysée entre la France et l'Allemagne, je vous propose un point de situation sur la coopération militaire entre les deux armées de Terre.

Je conclus en vous informant que les universités d'été de la défense organisées conjointement par les deux commissions défense du Parlement se tiendront les 9 et 10 septembre à Pau et que l'armée de Terre en sera l'armée-hôte. Réunissant responsables politiques, industriels et hauts représentants des trois armées, ces universités permettront de réfléchir ensemble à l'avenir de notre défense.

Général d'armée Bertrand Ract Madoux

Sengager.fr : la nouvelle campagne de l'armée de Terre



La 8^e campagne de recrutement de l'armée de Terre a été officiellement lancée par le ministre de la Défense et le CEMAT, le 17 janvier 2013, depuis l'esplanade du château de Vincennes : 2 spots TV, de nouvelles affiches, et surtout un tout nouveau site internet.

« Pour moi, pour les autres, sengager.fr ». Avec

cette accroche, l'épanouissement personnel est mis en avant au travers de l'exercice du métier de soldat. Est ainsi valorisé le « pourquoi je m'engage » : pour

moi, pour mes camarades, pour ma famille, pour mes amis, pour mes concitoyens, pour la collectivité, pour la France ! L'affichage, tiré du Code du Soldat, reprend 4 grandes règles « J'entreprendrai mes capacités physiques », « Je développerai mes compétences », « Je serai au service des autres et j'agirai avec la volonté de vaincre », « Je protégerai les populations » qui illustrent ce sens et cette utilité du métier de soldats recherchés par les jeunes, sur fond de photoreportage ou camouflé.

Le site sengager.fr, dans la lignée de devenezvous-meme.com est plus ergonomique, plus clair, plus interactif et plus fluide. On y retrouve forums, témoignages et informations utiles sur les parcours professionnels, les centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA), etc.

Réaliste, cette campagne qui met en scène le quotidien du soldat, a pour ambition d'attirer et de recruter 10 000 jeunes en 2013 !

In Memoriam

L'adjudant Harold VORMEZELE du 2^e régiment étranger de parachutistes, a été tué dans l'accomplissement de sa mission au service de la France, le 19 février 2013, au cours d'un accrochage avec des groupes terroristes lors d'une mission de reconnaissance dans le massif de l'Adrar des Ifoghas au nord du Mali. Il aura servi la France durant près de 14 ans.



Le caporal-chef Cédric CHARENTON du 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes est mort pour la France au combat, le 2 mars 2013, lors d'un accrochage avec des groupes terroristes au cours d'une opération de recherche et de destruction dans le massif de l'Adrar des Ifoghas au nord du Mali. Il aura servi la France pendant plus de 3 ans.



Le maréchal des logis Wilfried PINGAUD du 68^e régiment d'artillerie d'Afrique, est mort au combat au service de la France, le 6 mars 2013, au cours d'un accrochage avec des groupes terroristes au nord du Mali alors qu'il était dans l'élément de liaison auprès du bataillon malien de la zone qui conduisait des opérations de fouilles et de reconnaissance. Il aura servi la France pendant près de 18 ans. Il était marié et père de deux enfants.



Le caporal-chef Alexandre VAN DOOREN du 1^{er} régiment d'infanterie de marine, a été tué dans l'accomplissement de sa mission au service de la France, le 16 mars 2013, au cours d'une opération au nord du Mali visant à rechercher et détruire les groupes terroristes. Le blindé AMX 10RCR qu'il pilotait a sauté sur un engin explosif. Il aura servi la France durant plus de 3 ans. Il était en situation de concubinage et père d'un enfant.



sur le site internet de l'armée de Terre

Zoom sur l'opération Serval

Déclenchée le 11 janvier 2013, sur demande du Président malien par intérim M. TRAORÉ, l'opération militaire française Serval vise plusieurs objectifs :

1. stopper l'offensive des groupes armés djihadistes (AQMI, MUJAO, Ansar Eddine) vers Bamako ;
2. participer, sur le territoire malien, à la recherche et à la libération des otages français retenus par les groupes armés djihadistes (GAD) ;
3. neutraliser durablement les GAD en les traquant jusqu'au sein même de leurs sanctuaires historiques et en y détruisant leurs ressources logistiques ;
4. appuyer le gouvernement malien et les forces armées dans la reconquête de leur territoire national et la réaffirmation de leur autorité à l'intérieur de leurs frontières historiques ;
5. préparer les conditions nécessaires à l'organisation et à l'intervention des forces armées africaines de la MISMA (Mission Internationale de Soutien au Mali) et au déploiement de la mission de formation EUTM (European Union Training Mission) au profit des forces maliennes.



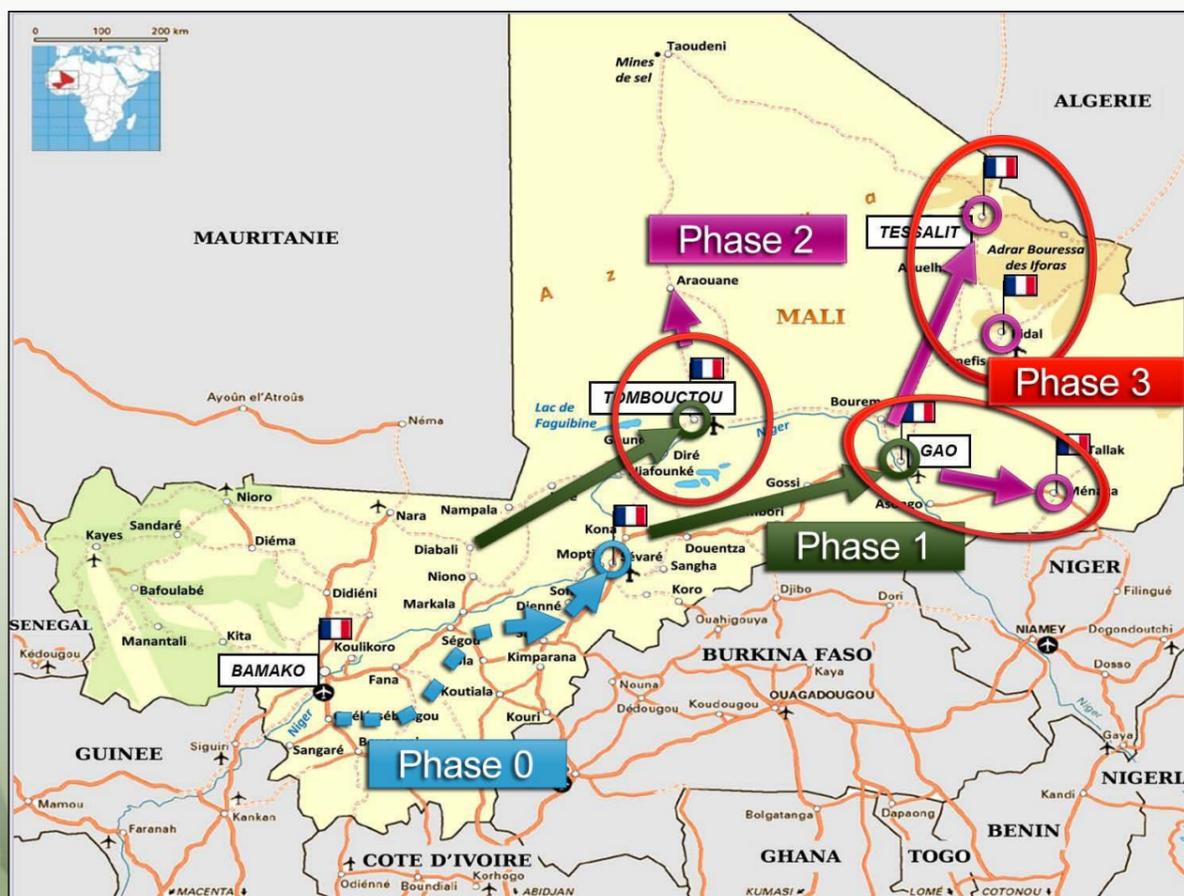
2013) : conquête de l'espace de manœuvre et de la boucle du Niger

- Phase 2 (28 janvier au 22 février) : actions dans la profondeur au nord
- Phase 3 (22 février – 1^{er} avril) : exploitation
- Phase 4 (depuis le 1^{er} avril) : début du transfert aux forces africaines



Le dispositif Serval compte aujourd'hui près de 5500 militaires dont 4850 de l'armée de Terre.

10 000 tonnes de fret ont été projetées par air et par mer, soit l'équivalent du désengagement d'Afghanistan. 1320 véhicules dont 430 blindés ainsi que 32 hélicoptères sont déployés dans une zone d'opération grande comme 2 fois la France s'étendant sur près de 2000 km de Bamako à Tessalit.



Une opération en 4 phases :

- Phase 0 (ou préliminaire) (11 au 21 janvier 2013) : arrêt des terroristes et déploiement de la force
- Phase 1 (21 au 28 janvier

Le Président Hollande a décidé le début du désengagement de la force dès le mois d'avril. La fin de la saison des pluies en septembre prochain devrait s'accompagner d'un redéploiement de la force, réduite à un millier d'hommes environ (+ ou - 500) après la relève par les unités africaines de la MISMA. Une mission des Nations unies est par ailleurs à l'étude pour prendre le relais de l'action de la CEDEAO.

Opération Serval : visite du CEMAT



Les 20 et 21 mars 2013, le CEMAT s'est rendu auprès des militaires engagés dans l'opération Serval au Mali.

A Bamako, il a été accueilli par le général de Saint-Quentin, commandant des forces françaises de l'opération

Serval, au poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT). Il a d'abord présidé la cérémonie de lever de corps du caporal-chef Van Dooren, mort au combat le 16 mars 2013, au côté de l'ambassadeur de France au Mali, du ministre de la défense malien, du chef d'état-major général des armées et du chef d'état-major de l'armée de Terre maliens, des commandants de la mission EUTM Mali et de la MISMA. A l'issue de la cérémonie,

le CEMAT s'est entretenu avec le chef d'état-major général des armées (CEMGA) malien et s'est ensuite rendu à l'état-major de l'EUTM.

Le 21 mars, le CEMAT a rejoint Tessalit où il a rencontré le commandant de la brigade Serval, le général Barrera, et les troupes déployées dans la zone. Il a ensuite rejoint au plus près, par hélicoptère, les militaires au contact des groupes terroristes dans la vallée de Terz. De retour à Tessalit, il a partagé un repas avec les troupes avant de rejoindre Gao. Au cours de sa visite, il a rencontré les unités engagées dans l'opération Doro, s'est rendu auprès des militaires du groupement aéromobile (GAM) et a visité l'antenne chirurgicale avancée (ACA).

Le séjour s'est conclu par plusieurs entretiens avec les autorités militaires maliennes et celles de la MISMA puis une rencontre avec les forces spéciales à Ouagadougou.

Le dispositif de réinsertion dans les unités de soldats blessés en opérations

Le nombre important de tués et blessés au cours des opérations en Afghanistan a induit une adaptation des dispositifs médicaux et sociaux des armées. L'armée de Terre a repensé son soutien aux blessés et aux familles de décédés en rénovant ses modalités d'aide et de suivi.

Parmi les mesures prises, en 2011, les cellules "Blessés de l'armée de Terre" sont créées. Elles visent à donner à certains soldats gravement blessés en opérations un poste aménagé, en fonction de leur handicap, au sein de leur formation ou d'une autre unité. Il s'agit d'éviter qu'un blessé ne soit placé trop longtemps en congé de maladie ou en position de non activité et de favoriser ainsi sa réinsertion par un placement dans un environnement connu, donc favorable sur le plan psychologique. Ce dispositif concerne aujourd'hui uniquement les blessés en opérations extérieures suivis par la CABAT (cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre).

Le processus est déclenché à la demande du blessé. L'affectation du militaire dans la cellule, dont la durée maximale est d'un

an, relève d'une démarche pluridisciplinaire associant la direction des ressources humaines de l'armée de Terre (DRH-AT), le commandement, le Service de santé des armées et l'Action sociale de la Défense. La procédure peut être interrompue à tout moment par le commandement sur avis médical.



Dans les formations, la commission locale de suivi des blessés et des familles de décédés, lors de son analyse trimestrielle transmise à la CABAT, suit la réussite ou non de la réinsertion du blessé. Si la démarche est positive, le blessé reprendra alors, un poste dans des conditions normales. En cas de résultats négatifs, l'intéressé pourra être replacé dans le processus de congé maladie. Il continuera d'être soutenu par les différents organismes d'aide aux blessés de l'armée de Terre et du ministère.

50^e anniversaire de l'école nationale des sous-officiers d'active - ENSOA

L'année du cinquantenaire de l'ENSOA a été officiellement ouverte le vendredi 18 janvier 2013 sur la place d'armes de l'école, avec la cérémonie de baptême de la 286^e promotion, première à être nommée «Promotion du Cinquantenaire». Six promotions porteront ce même nom en 2013, avec pour compagnons d'armes des élèves de la toute première promotion de 1963 !

S'il existait déjà une école de formation de sous-officiers à Saint-Maixent depuis 1946, c'est bien en 1963 que l'ENSOA est créée et que la première promotion a été accueillie. Depuis, elle n'a cessé de



donner à l'armée de Terre de nombreuses générations de sous-officiers dont la qualité est unanimement reconnue.

Maison mère des sous-officiers de l'armée de Terre, l'ENSOA forme ces derniers au métier de soldat dans un premier temps auquel succède un apprentissage du commandement des

hommes. En outre, elle accueille en formation initiale de jeunes engagés venant directement de la vie civile et, pour la plus grande partie, des recrutés internes puisque près de 70% des sous-



officiers sont issus du corps de troupe. Les sous-officiers dont les responsabilités techniques, tactiques, d'encadrement, d'instruction sont incontournables, constituent la « cheville ouvrière » du commandement pour l'armée de Terre et sont souvent un soutien précieux pour les jeunes officiers.

Quelques-uns des nombreux événements au programme de ce cinquantenaire :

22 mai 2013 : messe et concert « cinquantième ENSOA » dans la chapelle Saint-Louis des Invalides à Paris ;

8 et 9 juin 2013 : grand week-end portes ouvertes à l'ENSOA.

L'armée de Terre à l'honneur... récompensée par le Prix des Diversités



Le lundi 25 mars 2013, l'association Tolède « tolérance et diversité » en la personne de son président Mondher Abdennadher a décerné son Prix des diversités à l'armée de Terre. La toute première édition de ce prix a choisi de récompenser notre institution pour sa politique constante de promotion des

diversités qui favorise le « mieux vivre ensemble ».

En recevant le trophée, le CEMAT a souligné le comportement exemplaire des soldats de l'armée de Terre qui appliquent rigoureusement le 9e article du code du soldat : « Il est ouvert

sur le monde et en respecte les différences » et qui font preuve d'une adaptabilité permanente face à des situations variées en opérations extérieures ou en métropole.

Ce prix montre que l'armée de Terre continue d'être un creuset assez exceptionnel d'intégration sociale dans lequel l'engagement opérationnel, objectif commun de tous ses soldats fédère les diversités (culturelles, ethniques, etc.). C'est également un véritable « escalier social » dans lequel seuls le mérite et le travail prévalent pour progresser. Ainsi, chaque jeune français (l'armée de Terre en recrute près de 10 000 chaque année – cf campagne de recrutement) peut postuler à l'engagement et trouver en son sein une place selon ses aspirations et ses compétences propres.

La concertation : spécificité du dialogue militaire

L'article 5 du statut général des militaires (2005) « interdit aux militaires en activité de service d'adhérer à des groupements ou des associations à caractère politique ». L'article 6, lui, proscrit « l'existence de groupements professionnels militaires à caractère syndical ». Ces conditions ne s'opposent pas à ce que les militaires puissent exprimer leurs préoccupations et voient leurs intérêts défendus ; d'autant que le même article 6 précise qu'il « appartient au chef [...] de veiller à l'intérêt de ses subordonnés ».



Dans ces conditions, une instance nationale supérieure de concertation du personnel militaire au sein des armées existe depuis 1969 : le conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) présidé par le ministre de la Défense exprime son avis sur les questions relatives à la condition et aux statuts du personnel militaire. Ce dispositif de concertation a ensuite été complété par la création en 1990 de six autres conseils de fonction militaire spécifiques (CFM) pour l'armée de Terre, l'armée de l'Air, la Marine nationale, la Gendarmerie, le service de santé des armées, le service des essences et la délégation générale pour l'armement. Ces derniers préparent les travaux du CSFM et examinent les questions propres à une armée ou un service.

Plus précisément, au sein de l'armée de Terre, le CEMAT s'appuie sur un dispositif varié et complémentaire lui offrant une information permanente, directe, concrète et complète sur les attentes et préoccupations de la communauté militaire :

Le Conseil de la fonction militaire de l'armée de Terre (CFMT), dont les membres (au nombre de 88) sont tirés au sort parmi les volontaires de tous grades (du soldat au colonel), se réunit deux fois par an pour rendre des avis sur tous projets, sujets ou préoccupations en lien avec la condition militaire. Le CFMT est

présidé par le ministre de la Défense qui délègue cette fonction au CEMAT.

Les présidents de catégorie (officiers, sous-officiers, militaires du rang), élus par leurs pairs dans chaque formation (régiment, école, état-major), sont des conseillers permanents du commandement local pour le moral et la condition de leurs pairs. Ils sont réunis annuellement par le CEMAT pour des échanges directs alimentés le reste du temps par un travail en réseau animé par les trois conseillers de catégorie du CEMAT.

Des commissions participatives composées de militaires de tous grades sont chargées, dans chaque garnison, de dialoguer avec le commandement sur tout sujet en lien avec les conditions locales de vie et d'exercice du métier militaire.

Ces instances sont complétées par une évaluation annuelle du moral collectif (rapports des commandants de formation dont une synthèse « armée de terre » est adressée au ministre), ou individuel (sondages systématiques, enquêtes ponctuelles ou études sociologiques sur des aspects particuliers de la condition militaire).

Piliers du dialogue interne des militaires,

ces structures ont permis de nombreuses avancées : la rénovation des grilles indiciaires, la reconversion, la carte du combattant, etc. Elles contribuent à augmenter la cohésion et l'efficacité par l'adhésion et le dialogue et à faire avancer la réflexion sur de nombreux sujets. Dans le contexte actuel de réformes importantes, la concertation et le dialogue ont toute leur place pour rassurer, expliquer et convaincre.



La coopération « Terre » franco-allemande

C'est indubitablement avec son homologue allemande (*das Heer*) que notre armée de Terre mène la coopération la plus aboutie notamment avec la BFA. Fondée à l'origine sur la réconciliation, elle repose aujourd'hui sur des intérêts communs et la confiance mutuelle.



Cette coopération a débuté dès le milieu des années 1950, à la création de la Bundeswehr, mais l'acte fondateur reste le Traité de l'Élysée de 1963 dont le Cinquantenaire vient d'être fêté en début d'année. C'est au

travers du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité (CFADS) créé en 1988 et réunissant les chefs d'Etat et du Gouvernement qu'elle trouve son expression. Les conseils sont précédés de comités, de commissions et de réunions de groupes de travail dont le groupe franco-allemand de coopération militaire (GFACM), chargé de suivre l'avancée des projets communs. La priorité est donnée aux activités visant à la satisfaction des besoins opérationnels et à l'élargissement des initiatives franco-allemandes au profit de l'Europe et de l'OTAN.

La coopération « Terre » est très dynamique. Les projets, nombreux et concrets, interviennent dans de nombreux domaines.

- La brigade franco-allemande (BFA), créée en 1989 et force d'entrée en premier du Corps européen, est le creuset de l'entraînement commun et d'une éventuelle projection commune.
- Le fonctionnement partagé des deux écoles du Tigre au Luc (équipages) et à Fassberg (maintenance) favorise l'interopérabilité globale des deux Aviations Légères de l'Armée de Terre et l'organisation d'exercices telle que la manœuvre au Luc d'un groupement aéromobile bi national prévue à l'automne 2013.
- Au sujet de l'entraînement commun, on peut citer l'exercice aéroporté annuel Colibri qui a pour objectif de développer l'interopérabilité des unités parachutistes françaises et étrangères. La dernière édition s'est déroulée à Pau en 2012 et l'avant-dernière à Sarrebruck (Allemagne) en 2011.
- La formation conjointe d'officiers permet chaque année à 3 à 5 saint-cyriens français de commencer une scolarité de 5 ans en Allemagne ; autant de saint-cyriens allemands sont formés en France, en plus des centaines de stages déjà mis en place. Ces officiers ont vocation à être employés plus tard dans un cadre franco-allemand.

Actuellement, la Heer s'intéresse à notre expérience pour préparer son engagement au Mali, au profit de la Mission de formation de l'Union européenne.

Le développement de nouveaux projets est également recherché. Les plus significatifs se trouvent dans le domaine de la formation notamment pour des milieux spécifiques ou des matériels similaires. Fin 2012, les deux CEMAT ont décidé de mettre l'accent sur la coopération, pour les troupes aéroportées (pos-

sibilité d'effectuer la formation des parachutistes allemands à Pau), la BFA (modules binationaux de formation initiale) ainsi que l'appui-feu (possibilités de formation en Allemagne des artilleurs français servant le système lance-roquette unitaire LRU).

Pour finir, la coopération est active à tous les niveaux. Outre les rencontres régulières des CEMAT, des co-présidents du GFACM/ Terre et des experts, il existe des réseaux de liaison : près de 15 officiers allemands agissent auprès de notre armée de Terre pour 4 officiers de liaison français en Allemagne. A titre d'exemple, l'officier de liaison « infanterie », en charge de tous les composants (TAP, montagne, etc...) parcourt près de 30 000 km par an pour remplir sa mission notamment auprès des 300 stagiaires français en Allemagne et de la force interarmées de soutien allemande (SKB). Enfin, gage de confiance entre les deux pays, des militaires insérés en état-major opérationnel *High Readiness Force* ou des officiers d'échange en administration centrale assurent des responsabilités dans l'armée de Terre du pays partenaire¹.

1 officier d'échange à l'EMAT, 13 militaires allemands au CRR-FR et 10 militaires français au 1^{er} Corps germano-néerlandais.

Courage ! Inflexions n°22



Le nouveau numéro d'Inflexions est paru en janvier sur le thème du courage : la bravoure, vertu du passé ? L'homme politique est-il courageux ? Famille et handicap, quel courage ? La conquête du courage au combat. Voici quelques-unes des réflexions proposées dans ce premier numéro de l'année ; des témoignages et des analyses toujours menés dans un esprit libre et croisant des regards de praticiens et théoriciens français, étrangers, civils et militaires.

Ainsi, depuis huit ans, cette revue creuse un sillon particulier, loin de la langue de bois, sans avoir la prétention d'être exhaustive, ouvrant ses pages à des avis divergents voire contradictoires, dans un domaine qui ne couvre pas forcément la stratégie mais plutôt l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la médecine et bien d'autres sciences humaines. Une chose est certaine, Inflexions travaille et fait travailler, fait réfléchir et réagir sur des problématiques actuelles centrées sur l'action militaire.

Trois fois par an, en janvier, juin et septembre, Inflexions livre donc ses pistes de réflexions sur des sujets donnés. Elle est disponible sur abonnement et à la vente au numéro par l'intermédiaire de La Documentation française, sur le site (<http://www.inflexions.fr/>), ou sur facebook (inflexions officiel) ou encore sur twitter.

En vente à La Documentation française
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>

Lettre d'information du chef d'état-major de l'armée de Terre
Directeur de la publication : Colonel Daniel MENAQUINE
Conception : M. Kévin BENARD - SIRPA TERRE IMAGE NÎMES

Cabinet du CEMAT
14, rue Saint Dominique
75700 PARIS SP 07

Courriel : rel-ext-cab-cemat.emat@terre-net.defense.gouv.fr